

Combien coûte la publication au Journal Officiel (JO) pour une association ?

La publication au JOAFAE est **gratuite**.

Toutes les informations suivantes doivent être déclarées et publiées au JOAFAE :

Création, modification, rectificatif, annulation et dissolution d' association loi 1901, d'association syndicale de propriétaire, de fondation partenariale, de fondation d'entreprise

Création, modification, rectificatif, annulation, dissolution et avis de suspension d'activité defonds de dotation

Publication des comptes annuels des associations loi 1901 , fondation, fonds de dotation, association nationale professionnelle de militaires

Publication des comptes annuels des organisations syndicales et professionnelles.

Création d'une association

Questions – Réponses

- Comment publier la création d'une association au Journal officiel ?
- Comment vérifier la publication au JO d'une création d'association ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Création d'une association

Où s'informer ?

- **Journal officiel**

En ligne

Accès au formulaire de contact

Par courrier

Direction de l'information légale et administrative (Dila)

26 rue Desaix

75727 Paris cedex 15

Par téléphone

01 40 58 75 00



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00